



FFvolley

LA COMMISSION CENTRALE DES EDUCATEURS ET DE L'EMPLOI

Jean-François MOLEY, Président

Destinataires :

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des clubs Division N3

Mjf/PI – Réf : CCEE 18-19 n° 18em1076

Choisy le Roi, le 31 mai 2018

Affaire suivie par Jean François MOLEY

Tél : 01.58.42.22.25 (secrétariat CCEE Laurence)

E. Mail : secretariat.formation@ffvb.org

Objet : Demande de Conformité Entraîneur (DCE) pour la saison 2018/2019 (N3)

Mesdames, Messieurs les Présidents,

La CCEE et la DTN, à la demande du Ministère Jeunesse et Sports, vous ont déjà communiqué la nouvelle architecture des diplômes ministériels et fédéraux (*avec application en septembre 2018*). Les principales raisons en sont :

- La commande du Ministère de repositionner nos diplômes d'Etat (*BP VB, DE JEPS VB et DES JEPS VB*) en conformité avec les derniers arrêtés relatifs à la refonte de ces derniers et ce, en corrélation avec les autres disciplines.
- Par ailleurs, un certain nombre de points au sein des formations fédérales nécessitaient de profonds remaniements, pour plus de cohérence entre diplômes fédéraux et ministériels.
- Construire des cursus, des parcours différenciés, qui correspondent aux besoins et qui peuvent progressivement amener l'entraîneur vers encore plus d'efficacité.
- Proposer des équivalences entre diplômes ministériels et fédéraux et vice-versa.

Tout d'abord pour vous permettre une meilleure compréhension, voici les équivalences anciens/nouveaux diplômes ministériels et fédéraux.

Equivalence	Anciens Diplômes Fédéraux	Nouveaux Diplômes Fédéraux
Volley Ball		
Formations Nationales	DEPVB	DEE1 VB
	DECFCP	Etape 1 du DEE 1 VB + modules 4-5 DEE 1 VB + étapes 3 et 4 DEE1 VB
	BEF1	Etape 1 du DEE 1 VB
	BEF2	DNE 1 VB
	BEF3	Etape 1 du DNE 1 VB
Formations Régionales	BEF4	DRE 1 VB
	BEF 5 avec 3 ans d'animation 6x6	Certificat animateur VB + Certificat initiateur VB
	BEF5	Certificat animateur VB
	EEVB2	Certificat animateur VB + Module Accueil Formation Jeunes du DRE 2 VB
	EEVB1	Certificat animateur VB
	Accompagnateur/Initiateur	Certificat animateur VB



FFvolley

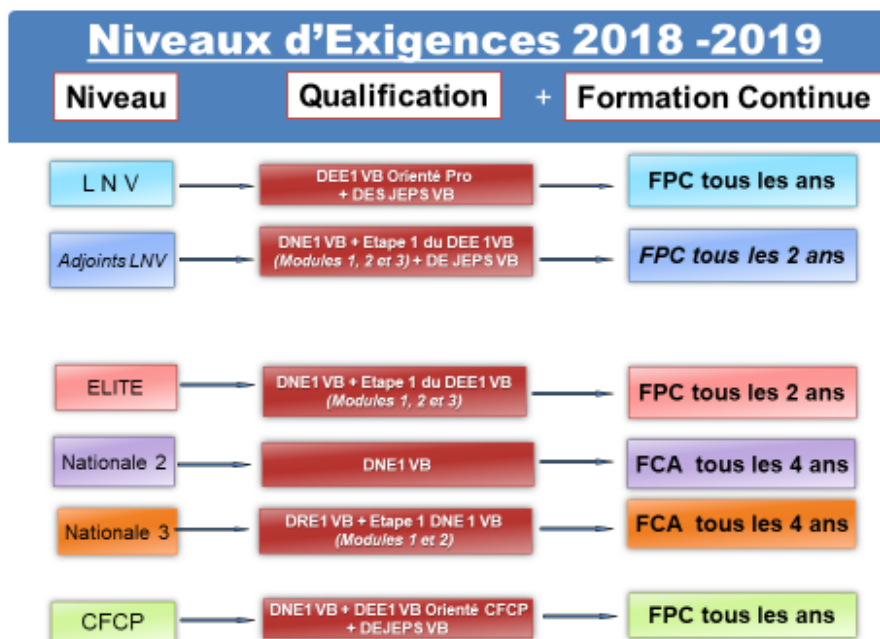
Beach VB

Formations Nationales	Entraîneur Fédéral Beach VB	Module 12 du DEE 2 VB Beach Volley Niveau 3
	Instructeur Fédéral Beach VB	Module 9 du DNE 2 VB Beach Volley Niveau 2

Formation Reg.	Animateur Fédéral Beach VB	Module 1 du DRE2 VB Animateur Beach Niveau 1
-----------------------	-----------------------------------	--

Equivalence	Diplômes Ministériels	Nouveaux Diplômes Fédéraux
	DES JEPS VB ou BEES2 VB	DEE1 VB + DEE2 VB sauf Modules 3 et 4 du DEE1 VB
	DE JEPS VB ou BEES1 VB	DNE1 VB et DNE2 VB
	BP JEPS VB	DRE1 VB et DRE2 VB
	BP JEPS mention VB et Beach	DRE1 VB et DRE2 VB
	BP JEPS Sports Co. mention VB	DRE1 VB

De ce fait, les exigences de la saison 2018/2019, en matière de Conformité Entraîneurs, sont :



RAPPEL : Enseignement contre rémunération est soumis à l'article L212 - 1 Livre II du Code du Sport. Les diplômes reconnus en volley-ball étant les BP JEPS mention Volley-Ball ou sport collectifs mention Volley-Ball, DE JEPS mention Volley-Ball, ou DES JEPS performance mention Volley-Ball.

(à noter, aucune nouvelle contrainte supplémentaire, uniquement des changements de dénomination de diplômes).



FFvolley

Entraîneur Principal N3

Exigences demandées :

1. Il doit être :
 - a) **Titulaire, au moins, de la 1^{ère} étape du DNE1 VB (soit l'ex-BEF3).**
 - b) *De plus, nous nous permettons de vous préciser une nouvelle fois que l'enseignement contre rémunération est soumis à l'article L212 - 1 Livre II du Code du Sport. Les diplômes reconnus en volley-ball étant les BP JEPS mention Volley-Ball ou sport collectifs mention Volley-Ball, DE JEPS mention Volley-Ball, ou DES JEPS Performance mention Volley-Ball.*
 - c) Il doit également être à jour de la **Formation Continue Amateurs (FCA)** au moins tous les 4 ans.

*N.B : Les FCA sont désormais au choix : **suivi d'un module de formation DTN, e-learning, FCA classique ou colloque régional validé par la DTN et CCEE.***

Demande de Conformité Entraîneur 2018/2019

Vous trouverez, ci-après, la procédure à suivre pour l'enregistrement de vos entraîneurs pour la saison 2018/2019.

Chaque entraîneur(e), principal(e) doit recevoir en effet, comme avant chaque saison, une « Conformité Entraîneur » délivrée par la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi (CCEE).

Le formulaire de Demande de Conformité Entraîneur pour la saison 2018/2019 (*ci-joint*) doit être envoyé avant les dates suivantes :

- le **31 Août 2018** pour votre **entraîneur principal**.

Nous vous rappelons que « la Conformité Entraîneur » ne sera délivrée que si vos entraîneurs possèdent le niveau de diplôme requis pour la compétition Elite conformément aux textes réglementaires CCEE.

Fichier Central des Entraîneurs et Nouveaux Diplômes

La CCEE vous informe que vous pourrez imprimer, en format A4 ou carte de visite, les « nouveaux » diplômes directement depuis votre accès personnel dans l'Espace Entraîneur. La bascule se fera automatiquement dès juillet 2018.

Fichier EAPS

Déclarez votre activité et obtenez votre carte professionnelle sur <https://eaps.sports.gouv.fr>. Après vérification de votre honorabilité, vous recevrez votre nouvelle carte professionnelle, format carte bancaire (*votre espace personnel EAPS est dédié à votre déclaration en tant qu'éducateur sportif. Il vous permet d'accéder à votre dossier et de procéder aux déclarations liées à votre activité*).





FFvolley

Soyez certain que l'action première de la CCEE est de vous accompagner (*clubs et entraîneurs*) et de vous aider à améliorer le développement qualitatif de notre sport. Vous pouvez être persuadés que nous ne relâcherons pas nos efforts à l'avenir pour continuer de structurer, développer les compétences des entraîneurs et encadrants tout en gardant notre ligne de conduite dans le respect des valeurs qui sont les nôtres.

Les membres de la CCEE, et moi-même, vous souhaitons une excellente saison sportive 2018-2019.

CCEEment vôtre.

Pour l'Équipe de la CCEE.

Jean-François MOLEY